

ENQUÊTE SOCIALE 2013-2014

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

ANALYSE GÉNÉRALE

275 étudiants ont pris la peine de répondre au questionnaire, c'est bien plus que l'année dernière (à peu près 100 questionnaires remplis). Environ 82% des étudiants qui ont répondu sont en Filière Générale, 6% en FIFB et FIFA et 4% en FIFE et quelques cas spécifiques (un en IEP-ESJ, Audencia et double master Aston.). En moyenne, 51 élèves de chaque année ont répondu (davantage en 1A, 2A et 4A), 55% sont des femmes et 45% des hommes. Après analyse, on peut estimer que le pourcentage d'élève en situation de fragilité ou de précarité semble s'établir autour de 15%, nous retrouvons plusieurs fois cette statistique.

REVENUS PROVENANT DES PARENTS

En moyenne, les élèves reçoivent 785 euros par mois de leurs parents est de 700 euros. Si on enlève trois réponses surprenantes (plus de 7000 euros), on obtient en moyenne 665 euros par étudiant.

- 69 entre 10 et 500 euros.
- 47 entre 501 et 700 euros.
- 42 entre 701 et 900 euros.
- 52 plus de 900 euros.

Les $\frac{3}{4}$ des étudiants ne font pas de déclaration fiscale séparée. Seuls 12 étudiants (5%) affirment faire en faire une. Notons que 19% des étudiants ne savent pas répondre à la question.

LE SALARIAT ÉTUDIANT

Chose totalement scandaleuse, **l'IEP de Lille ne dispose pas d'un statut du salarié étudiant.** La lecture des résultats de l'enquête sociale démontre pourtant que même si le phénomène ne concerne qu'une minorité d'étudiants, il y a un nombre qui reste non-négligeable d'étudiants contraints de travailler parfois beaucoup et à qui l'IEP n'a jusqu'ici pas souhaité garantir l'accès aux études.

13 % des étudiants sont contraints de se salarier pour financer leurs études, c'est à dire 29 étudiants sur les 220 ayant répondu à cette question. En moyenne, ces étudiants **travaillent 9,37 heures par semaine.** Parmi les étudiants salariés de l'IEP ayant répondu au questionnaire, 12 travaillent entre 2 et 8h par semaine et 15 entre 10 et 22h par semaine.

À peu près **50 % des étudiants ont travaillé cet été.** 16 % ont réalisé un stage rémunéré. La rémunération annuelle moyenne (étudiants salariés, travaillant l'été et / ou effectuant un stage rémunéré) s'élève à environ 2100 € par an. Notons que **la médiane est de 1295 euros.**

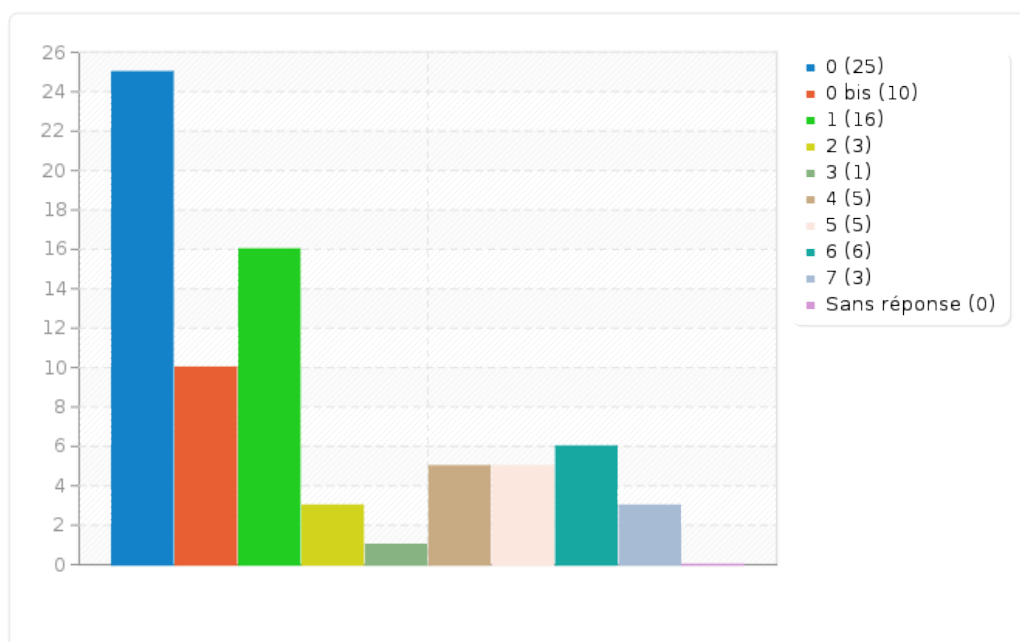
- 13 entre 100 et 500 euros
- 39 entre 501 et 1000 euros

32 entre 1001 et 1500 euros
25 entre 1501 et 2000 euros
34 entre 2001 et 15000 euros.

- 37 élèves ont été contraint de contracter un prêt pour financer leurs études soit 17% des exprimés

LES BOUSIERS ET AUTRES AIDES SOCIALES

Un tiers des étudiants sont boursiers selon l'enquête.
(Graphique représentant les échelons des boursiers)



La moitié des étudiants touche des APL, en moyenne 155 euros.

24 entre 80 et 100 euros
24 entre 101 et 150 euros
36 entre 151 et 200 euros
16 entre 200 et 300 euros.

17% des étudiants touchent d'autres bourses que celle du CROUS qui représentent en moyenne 2000 euros. (essentiellement des bourses au mérite, mais aussi bourse Blériot et plus rarement des aides du FSE)

7 entre 100 et 1000 euros.
19 entre 1001 et 2000 euros.
11 entre 2001 et 5200 euros.

LOYERS

Le coût des loyers est variable. En moyenne, chaque étudiant paye un loyer de 390 euros par mois. La médiane est toutefois de 420 euros. (1er quartile : 330 € / mois | Médiane : 420 € / mois | Q3 : 500 € / mois | Maximum : 1260 € / mois)

8 entre 86 et 200 euros
25 entre 201 et 300 euros
57 entre 301 et 400 euros
65 entre 401 et 500 euros
24 entre 501 et 600 euros
11 entre 601 et 1260 euros

4 % vivaient dans une résidence du CROUS

FRAIS D'INSCRIPTION

11 payent 300 euros

1 paye 350 euros
8 payent 800 euros
1 paye 1100 euros
1 paye 1200 euros

22 payent 1300 euros

3 payent 1500 euros
6 payent 1600 euros
1 paye 1700 euros
12 payent 1800 euros
2 payent 2100 euros
2 payent 2200 euros
4 payent 2300 euros
1 paye 2500 euros
5 payent 2800 euros
3 payent 3000 euros

38 payent 3200 euros (30% des étudiants)

2 payent 4000 euros
1 paye 4100 euros
1 paye 4500 euros
1 paye 5000 euros
1 paye 12000 euros

Pour 14 % des étudiants payant des frais d'inscription, les parents n'ont pas payé tout ou partie des frais d'inscription, les femmes étant légèrement surreprésentées dans cet échantillon (70 % de ces étudiants sont des étudiantes). Parmi ces étudiants, 41 % ont contracté un prêt, et un peu plus de 10 % se salariaient en même temps que leurs études. Ces étudiants ont payé en moyenne 2200 € de frais d'inscription.



Chaque étudiant a besoin par mois en moyenne de 500 euros, mais ces dépenses incompressibles sont **très variables**.

SANTÉ DES ÉTUDIANTS

A 95% les étudiants s'estiment être en bonne santé. S'ils consacrent en moyenne 182 euros par an, ces dépenses sont très disparates :

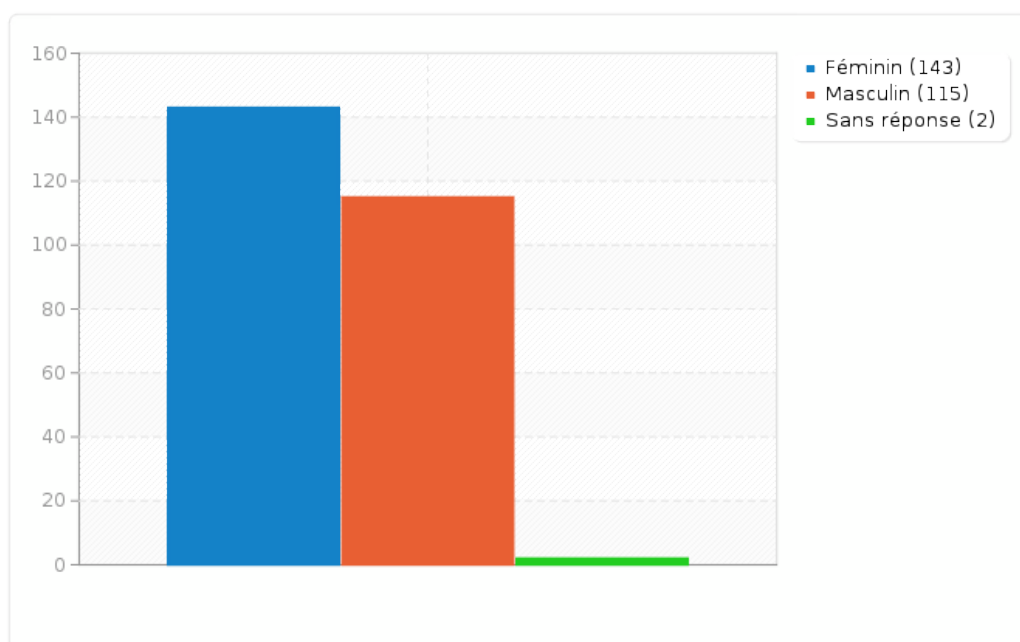
Une centaine d'élève consacre moins de 100 euros par an,
 49 entre 100 et 200 euros par mois.
 20 entre 200 et 400 euros
 15 entre 450 et 4000 euros

Notons enfin de **14% des étudiants ont renoncé au moins une fois dans l'année à une dépense de santé**.

INÉGALITÉS HOMME/FEMME

L'an dernier, nous avons voulu nous intéresser à la question des inégalités homme/femme. Ce sujet est rarement abordé à l'IEP : il pose pourtant de vraies questions lorsque l'on voit la composition du CA, des listes, étudiantes ou non, qui se présentent, et de la composition des bureaux de l'essentiel des associations. Il nous paraissait donc important de nous pencher spécialement sur cette question dans l'analyse des réponses à notre formulaire d'enquête sociale. Mais nous n'avons pas eu suffisamment de réponses pour en tirer des enseignements. Cette année, nous avons eu un échantillon un peu moins restreint.

143 femmes contre 115 hommes ont répondu au questionnaire, soit 55 % et 44 %. Ceci semble correspondre à la proportion parmi la population totale des étudiants de l'IEP.



Les aides des parents sont nettement plus élevées pour les hommes que les femmes, avec un écart-type plus restreint chez ces dernières.

Aide parentale (en euros par mois)		
	Hommes	Femmes
Avant correction	995,57	610,59
Après correction (au-delà de 1500 € la réponse a été ignorée)	681,61	573,14

5 % des étudiantes n'ont reçu aucune aide de leurs parents, contre 1,5 % des étudiants.

Dans les deux cas, seuls autour de 5 % des étudiant et étudiantes font une déclaration fiscale séparée, qui est un indicateur de rupture parentale. Dans les deux cas également, à peu près 13 % des étudiant-e-s sont contraints de se salarier pour financer leurs études. Par contre, les étudiantes travaillent en moyenne 2 heures de plus par semaine que les étudiants.

Dans les deux cas, environ 16 % des étudiant-e-s sont contraint-e-s de contracter un prêt pour financer leurs études.

Le différentiel d'aide parentale se répercute donc plutôt sur le niveau de vie : le loyer moyen d'un étudiant est de 415 € par mois pour ceux qui en payent un et de 370 € par mois pour les étudiantes. Les étudiants indiquent un niveau de dépenses incompressibles légèrement supérieur que les étudiantes, et dépensent en moyenne 100 € par an de moins sur leur santé. 16 % des étudiantes ont dû renoncer à une dépense de santé contre 12 % des étudiants, mais il est difficile de savoir si cette différence se confirmerait avec une population d'étude plus grande.

COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS DE L'AN DERNIER

Les résultats de cette nouvelle enquête sociale ont l'avantage d'être davantage représentatifs que ceux de la précédente : le nombre de répondants a en effet été porté à 275 contre 100 l'an passé. Cette meilleure représentativité se retrouve par exemple dans la répartition entre la proportion de répondants par année d'étude et de boursiers (un tiers des répondants, contre 22% selon les statistiques de l'IEP).

Des évolutions significatives sont soulignées par cette nouvelle enquête. On remarque une diminution de l'aide moyenne parentale apportée, de 665€ en moyenne cette année contre 703€ l'an passé. Le niveau d'étudiants salariés est stable, bien qu'une légère augmentation de la part d'entre eux déclarent avoir travaillé durant la période estivale : la moitié contre 44,5% lors de la précédente enquête.

Nous confirmons également notre constat relatif aux écarts importants entre les situations sociales selon le sexe des étudiants : les femmes sont moins bien aidées par leurs parents que les hommes, ce qui se répercute évidemment sur leur niveau de vie.

Par ailleurs, de nouveaux critères permettent de mieux saisir des contrastes sociaux élevés entre les étudiants. A ce titre, la création par le ministère de l'enseignement supérieur des échelons de bourse 7 et Obis souligne le fossé des inégalités à l'intérieur même de Sciences Po Lille. En effet, si l'échelon médian est toujours de 1, ce qui signifie que l'essentiel des boursiers de l'IEP sont à l'échelon 0 ou 1, on remarque un accroissement de l'échelon moyen. Ce dernier passe de 1,4 à 1,7, notamment du fait que 4% de nos répondants sont bénéficiaires du nouvel échelon 7. 19% des sondés bénéficiaient d'une bourse échelon 5, 6 ou 7. Ce chiffre est à mettre en corrélation avec les questions relatives à la santé des étudiants, montrant que 14% d'entre eux ont renoncé à une dépense de santé.

Dans le même cadre, 13% des répondants se déclarent dans l'obligation de se salarier pour financer leurs études, et 16% ont été contraints de contracter un prêt pour financer leurs études. Nous constatons donc l'existence d'une minorité précaire au sein de l'IEP représentant environ 15-20% des étudiants, minorité pour laquelle il est urgent d'agir.

**Solidaires
Autogestionnaires**

L'enquête sociale 2013-2014 a été réalisée par le collectif Solidaires et Autogestionnaires avec la contribution décisive d'autres étudiants de l'IEP



Ce document est distribué sous licence Creative Commons « CC BY-NC-SA 2.0 FR »

Voir : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/>